

POLE SENIORS

13 Avenue Charles et Emile Lestage

Tél : 05 56 81 45 45

Lu : 13h/18h – Ma au Ve : 8h30/15h30

seniors@ville-gradignan.fr

Mise à jour septembre 2011

TÉLÉ-ASSISTANCE « PRÉSENCE VERTE

Si vous souhaitez bénéficier de la télé-assistance « Présence Verte », voici la liste des pièces à fournir au Pôle Seniors. Une prise en charge peut éventuellement être accordée sur le montant des frais d'ouverture du dossier.

- livret de famille + carte d'identité
- dernier avis d'imposition ou de non-imposition

Si l'avis d'imposition n'est pas fourni, vous pouvez présenter les relevés ou attestations bancaires DES 3 DERNIERS MOIS précisant le versement de TOUS LES REVENUS : retraite principale et/ou complémentaires – rente accident de travail – rente viagère – pension de veuve de guerre – pension militaire – allocation logement – pension d'invalidité – salaires – revenus locatifs...

Document remis le : à M.....